

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 29/2 (2002)

DOI: 10.11588/fr.2002.2.62665

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Olaf ASBACH, Klaus MALETTKE, Sven EXTERNBRINK (Hg.), *Altes Reich, Frankreich und Europa. Politische, philosophische und historische Aspekte des französischen Deutschlandbildes im 17. und 18. Jahrhundert*, Berlin (Duncker & Humblot) 2001, 298 p. (Historische Forschungen, 70).

Cet ouvrage collectif présente les résultats d'un colloque franco-allemand à travers 9 communications, dont une française (plusieurs des articles allemands étant eux-mêmes souvent assortis de très amples citations de textes français).

En ouverture, un article d'A. SCHINDLING offre en une trentaine de pages une précieuse vue d'ensemble sur l'histoire impériale depuis 1648, telle qu'elle a été renouvelée – et valorisée – par les travaux les plus récents. On rattachera à cette thématique générale (plus qu'au titre de l'ouvrage) l'article de P. SCHRÖDER consacré au positionnement des juristes du XVII^e siècle, de Pufendorf à Leibniz sur le problème de souveraineté ouvert – et resté béant – entre l'Empire et ses territoires.

Le corps de l'ouvrage s'attache à dessiner l'image française du Saint-Empire aux XVII^e et XVIII^e siècles, tour à tour sous l'angle de l'observation intellectuelle et de l'action diplomatique (respectivement 5 et 2 contributions).

Dans le cadre des exégèses théoriques, A. LEFEBVRE et F. SCHRADER (le second s'appuyant sur un corpus de plusieurs milliers de textes largement réunis par la première) s'emploient à une approche de vocabulaire, érudite, parfois hardie, jonglant avec toute la fluidité sémantique des divers modes de désignation de l'Empire, en lui-même et en son *estat present*, comme *corps* organique ou *système* conjoncturel.

De manière plus ponctuelle, O. ASBACH examine la démarche de l'Abbé de Saint-Pierre, qui s'appuya sur l'exemple impérial pour tenter de conforter de l'autorité d'un « précédent » son projet d'union et de paix européenne. Précedent très idéalisé et prenant beaucoup d'aise avec l'humble histoire des faits. Le fédéralisme impérial aurait été établi sur la base d'un contrat social entre États, à l'initiative d'un sage « Solon allemand » (p. 202), et c'est ultérieurement que les membres de l'Empire « firent la faute de se donner un chef perpétuel » (p. 211). Ce coup de griffe à l'encontre des Habsbourg rejoignait certes la pente classique de la politique française, mais au prix d'une étonnante inversion des faits, l'histoire de l'Empire ayant été sans conteste monarchique avant de devenir « aristocratique ». Certes, O. Asbach distingue dans l'analyse de Saint-Pierre l'idéal et la réalité, mais il surprend quelque peu en déconseillant d'y voir une vision mythique (p. 217). Il est vrai, mythique ou non, cette vision demeurait un fait d'opinion.

Beaucoup plus réaliste apparaît, sous la plume de D. HÜNING, la perception de l'Empire selon Mably, dans son traité « De l'Étude de l'Histoire » (non daté dans l'article – sauf erreur 1778). Ce « républicain » n'est pas dupe d'une « liberté allemande » se limitant à celle des princes: « Si on considère la constitution politique de l'Empire comme un gouvernement dont l'objet soit de rendre la nation allemande heureuse ... on est dans une erreur grossière, car on ne peut guère voir de gouvernement ... plus directement opposé à cette fin » (p. 270). Et d'exalter a contrario, pour rester dans le domaine des États confédérés, les qualités du modèle helvétique. Pourtant, le modèle germanique reste crédité de quelques mérites comme système d'équilibre et de paix (bien relative!) entre ses membres. Pour le reste, en dénonçant le despotisme interne et l'hégémonisme externe des Empereurs Habsbourg, Mably n'échappe pas aux positions traditionnelles de la Monarchie française (p. 275).

Entre la génération de l'abbé de Saint-Pierre et la date de parution du témoignage de Mably, K. MALETTKE, s'arrête enfin à l'image de l'Empire dans les nombreux articles correspondants de « L'Encyclopédie »: Allemagne, Empire (peut-être sous la plume de Diderot), Empereur, États de l'Empire, Electeurs Diète, cercles etc... Le jugement de valeur porté sur l'Empire du point de vue des « philosophes » ne pouvait évidemment être, à l'instar de celui de Mably, qu'assez critique, en souligner l'irrationalité et apercevoir combien la « liberté allemande » s'identifiait principalement à celle des princes, « sans que l'empereur

puisse les empêcher de fouler & d'opprimer le peuple» (p. 295). Mais au-delà de telles appréciations, l'«Encyclopédie» s'avère documentée et nourrie aux meilleures sources du droit allemand. Son approche parvient notamment à s'affranchir de la rigide conception de souveraineté théorisée par Bodin. Sans craindre de parler d'«Etats souverains [...] quoique sous un chef commun», elle en dénoue pertinemment la contradiction par l'emploi, à la mode d'Empire, de l'expression de «supériorité territoriale» (restée encore de nos jours peu familière aux Français) (p. 294–295). L'exactitude globale de l'image donnée des institutions impériales fera apparaître comme négligeables certaines erreurs de détail. A celles relevées par K. Malettke – plutôt sous la forme d'une minoration des prérogatives résiduelles de l'Empereur (p. 291) – on pourrait y ajouter l'idée selon laquelle la *Reichsstandschaft* postulerait la possession de fiefs tenus de l'Empereur (p. 292). Cette croyance a effectivement la vie très dure, mais elle est formellement infirmée par le caractère «allodial» de bon nombre d'États représentés à la diète, dont pour n'en citer qu'un exemple, la totalité des villes d'Empire.

Le caractère parfois très théorisant des contributions «intellectuelles» de ce colloque en fera particulièrement apprécier celles, en part un peu réduite, s'attachant à l'image renvoyée par les praticiens de la politique «réelle». L'article de J. ULBERT consacré aux dépêches des représentants français à la diète de Ratisbonne au temps de la Régence se distingue par l'abondance de textes diplomatiques très parlants reproduits en notes en original français. Leur dominante reflète l'image d'une Allemagne perçue comme encore très marquée par le souvenir de Louis XIV. «On craint presque autant la venue d'un François à Ratisbonne, que la petite vérole à Paris, comme si la gloire de notre nation étoit un air contagieux» (p. 151). La diète met alors quasiment en quarantaine notre représentant Gergy. La Régence s'en venge en affichant son désintérêt pour le poste, en refusant à son successeur Groffey les moyens matériels de soutenir son rang, en lui donnant à peine d'instructions et en n'accordant qu'une attention distraite à ses dépêches. Par contre-coup, nos ministres à la diète véhiculent une image fort négative de l'Empire, non sans signaler – pour s'en offusquer – la permanence d'un certain patriotisme irrédentiste: «croiriés-vous, Monseigneur, que les Allemans en général voyent avec chagrin l'Alsace au roi», faisant douter que l'Allemagne soit «corrigible» de son aversion pour nous (p. 163).

L'article de S. EXTERNBRINK sur l'attitude de la France au temps de la guerre de Sept ans a pourtant une portée assez «corrigée». Renversement des alliances oblige: la France devenue alliée de l'Empereur Habsbourg s'applique à affiner et à valoriser une meilleure connaissance de l'Empire, que lui assure à cette époque toute une génération de juristes de chancellerie tels que Le Dran, du Buat, Pfeffel, Gérard de Rayneval ayant l'avantage sur les auteurs plus illustres précédemment analysés d'avoir une expérience pratique de l'Empire. Les «Mémoires et Documents» de nos Affaires étrangères ont sans doute ici plus à révéler sur l'image française de l'Allemagne de ce temps, que nombre de gloses rebondissant sur Pufendorf ou Hippolith a Lapide.

Le même article évoque – peut-être trop cursivement – le considérable problème de l'accueil fait au Renversement des Alliances dans l'opinion française. Par tradition séculaire d'austrophobie, la résistance y a été très forte et il y a là encore beaucoup à explorer concernant l'image de l'Empire dans la France de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Image subtilement déchirée entre les exigences de notre alliance autrichienne et nos traditions anti-impériales. Pour faire bref en ce sens, laissons la conclusion de ces lignes à notre ambassadeur à Vienne (Châtelet, 25 mars 1764): «Ce qui a trait à l'Empire [...] est peut-etre le seul point ou sa politique [de la Cour de Vienne] nous soit contraire [...]. Le venin est toujours caché et souvent à découvert.» La formule a valeur de refrain dans notre vulgate diplomatique de ce temps.

Jean-François NOËL, Paris